

Exposé des motifs

Le compte administratif 2024 Budget Zones d'activité est présenté. Les écritures du compte administratif 2024 Budget Zones d'activité sont conformes à celle du compte de gestion établi par le trésorier et préalablement adopté.

Le Compte Administratif 2024 Budget Zones d'activité présente les résultats ci-annexés, tant en résultat brut (hors restes à réaliser sur 2025) qu'en résultat net (y compris restes à réaliser sur 2025) comme indiqué ci-dessous :

BUDGET ZA	Dépenses	Recettes	Résultat brut	Soldes RAR	Résultat net
Fonctionnement	6 465 704,97 €	7 053 404,61 €	587 699,64 €	- €	587 699,64 €
Investissement	11 296 645,33	5 362 749,30 €	- 5 933 896,03 €	-	- 5 933 896,03 €
TOTAL	17 762 350,30 €	12 416 153,91 €	- 5 346 196,39 €	- €	- 5 346 196,39 €

Le Conseil de communauté,

Où cet exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1612-12, L2121-31 et L 2313-1,

Vu l'avis de la Commission Finances et Moyens généraux du 5 mars 2025,

Considérant que le compte administratif pour l'exercice 2024 n'appelle aucune observation ni réserve de la part de l'assemblée délibérante,

Après avoir pris connaissance des éléments ci-dessus, et, sous la présidence de Martine SOUQUET, Vice-Présidente ; Paul SALVADOR, Président, ayant quitté la séance,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, (Abstention de Julien BACOU en son nom et au nom de René ANDRIEU lui ayant donné pouvoir) :

- **approuve** le compte administratif 2024 du Budget Zones d'activité et le reconnaît conforme aux résultats du compte de gestion.

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture

Le 07 AVR. 2025

- publication - mise en ligne

Le 07 AVR. 2025

et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,


 Le Secrétaire de séance
Paul BOULVRAIS




 La Première Vice-Présidente,
Martine SOUQUET